

Nos réf. : CRAT/14/AV.351
BB/LP

Le 12 juin 2014

Avis de la CRAT relatif au dossier de rénovation urbaine du quartier « Centre » à FARCIENNES

Conformément à l'article 4 de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 26 février 2013, l'avis de la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT) porte sur le projet de rénovation urbaine.

1. CONTEXTE DU PROJET

<u>Brève description du projet</u> :	Embellir l'environnement urbain, retrouver le centre-ville, liaisonner et valoriser les polarités et favoriser la mixité.
<u>Demande</u> :	Rénovation urbaine
<u>Localisation</u> :	Centre
<u>Demandeur</u> :	Commune de Farciennes
<u>Autorité compétente</u> :	Gouvernement wallon
<u>Auteur de projet</u> :	JNC
<u>Date de réception du dossier</u> :	22 mai 2014

2. AVIS

La CRAT remet un avis favorable sur le périmètre et le projet de l'opération de rénovation urbaine du quartier du Centre à Farciennes.

La CRAT estime que le projet répond à la philosophie de la rénovation urbaine définie dans le CWATUPE qui stipule qu'il s'agit d'une action d'aménagement globale et concertée visant à restructurer, assainir ou réhabiliter un périmètre urbain de manière à y favoriser le maintien ou le développement de la population locale et à promouvoir sa fonction sociale, économique et culturelle dans le respect de ses caractéristiques culturelles et architecturales propres.

La CRAT peut être favorable au caractère étendu de ce périmètre car il permet d'envisager des liaisons actuellement peu nombreuses entre les différentes polarités et d'améliorer les entrées de ville. La CRAT relève également que la plupart des actions à court terme sont ciblées sur le centre-ville. Elle estime dès lors que le périmètre est cohérent.

De plus, elle estime que la construction des objectifs en termes de stratégie de rénovation urbaine est pertinente. Elle apprécie tout particulièrement la volonté de lier les différentes polarités, et ce en vue de désenclaver certains quartiers et faciliter la mobilité douce au sein du périmètre. La forte implication du pouvoir politique local est un gage de réussite de l'opération.

La CRAT apprécie l'option prise de redéployer le petit commerce et l'artisanat dans le centre des quartiers.

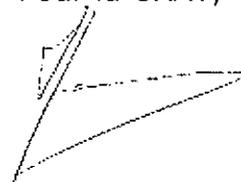
Concernant l'étude de rénovation urbaine, la CRAT estime qu'elle est de bonne qualité.

Elle apprécie tout particulièrement :

- la qualité du processus participatif ;
- le fait que les fiches-projets précisent les interactions qui existent entre elles ;
- la qualité des documents cartographiques qui permettent une compréhension aisée de l'opération de rénovation urbaine.

La Commission aurait toutefois souhaité disposer d'un tableau synthétique de ventilation des différentes sources de financement possibles permettant de mettre en œuvre les projets repris dans l'opération de rénovation urbaine.

Pour la CRAT,



Pierre GOVAERTS,
Président